



P E T I T I O N

A BOUGLON ET ARGENTON UN PROJET DE PLUS DE 9000 PANNEAUX SOLAIRES SUR 12 HECTARES

OUI A LA NATURE,
NON A L'IMPLANTATION D'UNE PRODUCTION INDUSTRIELLE D'ENERGIE SUR DES
TERRAINS AGRICOLES NON CONSTRUCTIBLES



Madame, Monsieur,

La promotion des centrales photovoltaïques au sol sur des parcelles agricoles, appelées « projets agrivoltaïques », fait peser depuis quelques temps une pression inédite sur les terres agricoles et les paysages ruraux en Lot-et-Garonne.

A Bouglon faisant face à Argenton, ce sont deux parcelles agricoles pour un total de 12 hectares, qui sont aujourd'hui visées par un projet de centrale agrivoltaïque avec plus de 9000 panneaux solaires entourés d'une clôture. Ceci représente l'équivalent de 15 terrains de football, en vue directe des communes de Bouglon et d'Argenton, mais aussi des lieux-dits Campech, Cornecu, Lagariolle, Barbeau,

Ce projet va donc défigurer et artificialiser l'un des superbes paysages des coteaux de Gascogne pour une durée de quarante années au minimum. Il va remplacer une surface productive dédiée à l'agriculture par une surface Industrielle destinée à la production d'électricité à grande échelle.

Plus près de chez vous

Sur Bouglon, la vue sur les coteaux, à partir du chemin de ronde, au centre de Bouglon, jusqu'au lotissement du Rèche, sur une distance d'environ 2 km, est un des atouts touristiques de la commune.

On peut y voir un très beau panorama sur les coteaux et même apercevoir les Pyrénées quand la météo s'y prête.

De plus, pour la réouverture récente du restaurant "Le val de l'orme", le nouveau propriétaire avance cette vue magnifique comme argument publicitaire. Ce restaurant fermé depuis des années a donné un élément d'espoir de revitalisation du village. Le champ de panneaux photovoltaïques va dissuader les clients de venir s'attabler à sa terrasse et mettre ce jeune propriétaire en difficulté.

De plus, toutes les propriétés environnantes vont être dévaluées et un paysage dégradé fera fuir de potentiels acquéreurs.

Alors que la commune était dans une dynamique de revitalisation, ce projet va anéantir les efforts réalisés depuis plusieurs années et risque de faire perdre à la commune l'attrait qu'elle avait commencé à regagner pour redevenir un village rural déserté. Ainsi, Bouglon pourrait très vite devenir un village déserté, pénalisant de nombreux citoyens.

Il est temps d'informer les habitants de BOUGLON et d'ARGENTON de ce projet photovoltaïque sur 12 hectares de terres agricoles dont la demande de permis de construire a été déposée en mairie depuis avril 2024. Le 10 juillet, il a été soumis au vote au conseil municipal qui s'y est opposé à la majorité.

Les nuisances esthétiques et écologiques sur une importante surface défigurant un paysage champêtre naturel et vallonné autour du de BOUGLON, ne sont pas à démontrer.

Les moins-values foncières résultant d'une implantation industrielle sur un site naturel paisible sont évidentes.

L'impact sur la biodiversité est irréversible

Habitants de BOUGLON, dont certains riverains directement impactés et personnes sensibles à la nature encore présente à BOUGLON dans son écrin de verdure et son paysage rural, VOUS êtes concernés et VOTRE signature confirme VOTRE opposition à ce projet.

Le phénomène n'est pas isolé. En Lot-et-Garonne, c'est une véritable ruée des promoteurs solaires vers les parcelles agricoles pour les transformer en parcelles de production d'énergie, sous couvert « d'agrivoltaïsme ».

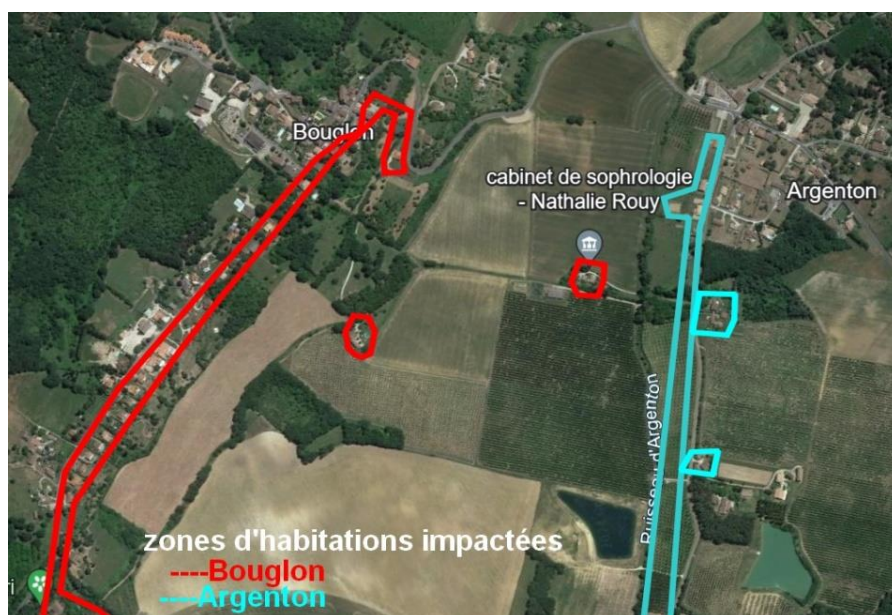
Les ambitions actuelles de production d'énergie verte génèrent en effet des intérêts financiers très importants.

Les sociétés démarchent de façon très active les propriétaires de terrains agricoles pour développer toujours plus de projets y compris à Argenton, Bouglon et sur des communes voisines.

Si l'on n'y prend pas garde, ce sont des milliers d'hectares de terres agricoles qui seront transformées en centrales photovoltaïques sur nos communes. Une fois les panneaux implantés, il sera très difficile de revenir en arrière.

A l'heure où l'on parle de l'importance de la souveraineté alimentaire de notre pays,

est-il bien raisonnable de remplacer des terres agricoles nourricières par des parcs de panneaux solaires?



Nous adhérons à l'objectif de produire de l'énergie plus verte. Mais pas n'importe où, n'importe comment ou à n'importe quel prix.

Le projet de Bouglon est une aberration pour l'environnement. Le monde rural et agricole, l'aménagement du territoire. S'il aboutit, ce projet portera gravement atteinte à notre environnement commun et à notre cadre de vie.

Rappelons que sur Bouglon et Argenton plus d'une quarantaine de foyers sera directement impactée.

Des prairies et des champs cultivés remplacés par des centrales électriques géantes à ciel ouvert, est-ce l'avenir que nous souhaitons pour nos communes, Argenton, Romestaing, Ruffiac, Poussignac, Antagnac, Bouglon, Guérin et bien d'autres encore.

Si ce n'est pas le cas, DITES-LE !

Vos signatures comptent:

Contre l'implantation des centrales agrivoltaïques sur les coteaux de Bouglon

- Argenton, Guérin, Figuès, Ruffiac, Romestaing, Antagnac, Esquerdes entre autres, constituent un ensemble à haute valeur paysagère, c'est le patrimoine de notre région que nous aimons et qui doit être préservé. Les parcelles agricoles et les paysages des coteaux de Gascogne ne doivent pas devenir des centrales électriques à ciel ouvert.
- Les terres cultivées et cultivables doivent servir en priorité à la production alimentaire et ne doivent pas être détournées vers la production industrielle énergétique.
- Il n'est pas acceptable d'utiliser du foncier agricole pour produire de l'énergie solaire tant que les surfaces déjà urbanisées ne sont pas pleinement valorisées (parkings, toitures, zones d'activité économique, friches industrielles, etc...).
- l'avenir du territoire d'Argenton de Bouglon et des communes environnantes ne doit pas être dicté par les intérêts des entreprises énergétiques mais orienté vers un développement équilibré respectant les besoins réels des habitants et l'identité de nos territoires ruraux.
- Ce projet est un frein à la dynamique de revitalisation du village entamée depuis plusieurs années, à l'arrivée de nouvelles familles, à l'élan touristique initié depuis la construction de la voie verte et le center parcs.

OUI au développement des énergies renouvelables
NON à l'industrialisation de nos paysages
NON à l'industrialisation de notre patrimoine naturel
NON à l'industrialisation des parcelles agricoles

**NON A L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
A BOUGLON ET ARGENTON**

Je signe la pétition :

Nom Prénom	Commune	Adresse mail	Signature

Demain, ce pourrait être devant chez vous

Merci de votre soutien

Tel : 06.16.15.48.74 Mail : bouglon.nature@gmail.com

Non ! à la transformation du LOT-ET-GARONNE en une immense centrale photovoltaïque au profit d'une minorité et contre les citoyens

Projets photovoltaïques déposés sur le Lot-et-Garonne

**+ de 2000 hectares de terres
+ 60 communes impactées**



Ne pas jeter sur la voie publique

Il est urgent d'agir !

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !
Comment nous/vous aider ?

- **Signez la pétition en ligne** : <https://chng.it/dCSC8sSyH2> (cela peut rester anonyme)
- Partagez la pétition sur les réseaux sociaux, avec votre famille, vos amis...
- Affichez cette communication dans vos commerces préférés
- Parlez-en autour de vous ... Interpellez vos élus !

Il est de notre responsabilité de préserver nos magnifiques paysages et patrimoine pour nous et pour les générations futures...

ENSEMBLE, on est plus fort !

Objectifs tous les collectifs du Lot-et-Garonne
Deux collectifs se sont déjà unis : Rejoignez les.

«Bouglon Nature » 1469 route de Cocumont 47250 Bouglon Tel : 06.16.15.48.74 Mail : bouglon.nature@gmail.com
«Les Bouges Seyches & Escassefort » Mail : collectiflesbouges@gmail.com. Tel : 06.52.46.50.43